

ANNEXE 1

Organisation européenne pour la Recherche nucléaire
CH-1211 Genève 23
Suisse

Nous, soussignés [nom] _____ établis à [adresse et numéro de télécopie] _____, avons été informés par notre client, [nom] _____ (ci-après « le contractant »), que celui-ci a souscrit un contrat [référence du contrat] _____ (ci-après « le contrat ») du [date de conclusion du contrat] _____ avec l'Organisation européenne pour la Recherche nucléaire (ci-après « le CERN »). En vertu de ce contrat, le contractant a l'obligation de justifier auprès du CERN d'une garantie bancaire permettant de répondre de la bonne exécution par le contractant de ses obligations contractuelles.

Nous nous engageons par la présente, de façon irrévocable et inconditionnelle, à titre de débiteur direct et non en tant que simple caution, à payer au CERN, sur la première demande écrite de sa part, le montant par lui stipulé, dans la limite de [montant maximum] _____.

Nous _____ nous engageons à procéder au paiement sans déduction, retenue, demande reconventionnelle, procédure d'*interpleader*, limitation, condition ou compensation ni aucun droit d'objection de notre part. Nous reconnaissons que le CERN n'est pas tenu de prouver que le contractant a manqué à ses obligations contractuelles, ou que le CERN a subi des pertes ou dommages, ni de motiver sa demande, ni de présenter préalablement une réclamation au contractant, ni d'engager une procédure à son encontre.

Nous reconnaissons que nous ne serons libérés totalement ou partiellement de nos obligations au titre de la présente garantie et que ces obligations ne sauraient être affectées par aucun événement autre que notre paiement au CERN du montant maximum cité ci-dessus ou l'expiration de la présente garantie.

La présente garantie est valable à compter de ce jour et jusqu'à trente (30) jours après le [date] _____, date à laquelle elle cessera de produire des effets, sauf à l'égard de toute demande à nous notifiée avant son expiration.

Nous confirmons que nos obligations au titre de la présente garantie nous sont opposables en vertu du droit applicable par les juridictions compétentes au lieu de notre établissement. Au cas où ces obligations ne nous seraient pas opposables en vertu dudit droit, nous acceptons par la présente l'application par lesdites juridictions du droit suisse.

Nous nous engageons à ne pas céder, engager ni transférer, en aucune circonstance, la présente garantie à un tiers.

Tout avis ou communication au titre de la présente garantie doit être envoyé par télécopie ou lettre recommandée aux adresses et numéros de télécopie indiqués ci-dessus.

Date : _____

Signature du ou des représentants autorisés : _____